

Association Loralyr
Protection, Conservation et Sauvegarde du patrimoine historique du Château du Logis
Le Logis - 24300 Javerlhac et la Chapelle Saint Robert

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 14 Septembre 2019

Le 14 Septembre 2019 à 14 Heures, les fondateurs de l'association Loralyr se sont réunis en assemblée générale constitutive dans les locaux du Château du Logis, Le logis, 24300 Javerlhac et la Chapelle Saint Robert

Sont Présents :

Mme Briard Buscaylet Armandine, 633 route des landes 33210 Léogeats
Mr Briard Sebastien, 633 route des landes 33210 Léogeats
Madame Capelle Martine, 1 Place Devaux, 24800 Cognac sur l'Isle
Mr Hervé Capelle, 1 Place Devaux, 24800 Cognac sur l'Isle

L'assemblée générale désigne *Mme Briard Buscaylet Armandine* en qualité de président de séance et *Mr Briard Sebastien* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts :

Il ouvre la discussion en rappelant que les personnes ici présentes sont toutes des occupants ou anciens occupants des lieux et que leur parfaite connaissance de ceux-ci rend inutile un long exposé sur leur description.

Il rappelle toutefois l'intérêt historique et archéologique des ruines de la forge du XVème siècle et que celle-ci se trouve aujourd'hui dans un état de péril.

Il sollicite donc les occupants actuels du site à ne pas laisser se détruire un élément de patrimoine industriel important en fondant cette association en vue de trouver les moyens humains et financier nécessaires à sa sauvegarde, ainsi que pour la restauration du bélier hydraulique Bollée de 1893 qui est incontestablement une curiosité technologique

Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée qui font remarquer que les bâtiments actuels sont élevés sur une base d'un logis du 15ème siècle attesté par des éléments architecturaux situés dans les sous-sols et qu'il faut considérer le site dans son ensemble.

L'ensemble des participants est d'accord avec ce point de vue à condition de bien s'entendre pour que les éventuelles actions sur le site ne soient pas faites au détriment de la forge et du bélier qui doivent bénéficier de toutes les priorités

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

*Présidente de l'association : Mme Briard Buscaylet Armandine, 633 route des landes
33210 Léogeats*

Secrétaire et trésorier : Mr Briard Sebastien, 633 route des landes 33210 Léogeats

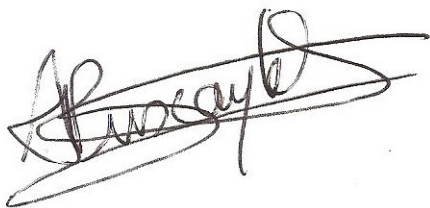
Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signatures

Armandine Briard Buscaylet

Sébastien Briard

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Armandine Briard Buscaylet', with a large, sweeping flourish underneath.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Briard', with a large, sweeping flourish underneath.